



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes,

Le Conseil municipal de la commune de Perly-Certoux est convoqué le jeudi 26 mars 2026 à 20h00

À la salle du Conseil municipal (route de Certoux 51, 1258 Perly-Certoux)

A. Adoption du procès-verbal et du compte-rendu des décisions prises lors de la séance du 29 février 2026

B. Communication du Bureau du Conseil municipal

1. Démission de Mme Lydia Huber d'EPPC reçue par la Mairie le 17 mars
2. Echange entre le Président du FCPC et le CA concernant le terrain synthétique du FCPC, ses problématiques et son avenir
3. Rappel de la course pédestre de 4 kms des conseillers à Bernex le samedi 25 avril 2026 à 16h15 (dans le cadre d'A travers le coteau)
4. Question sur la mise en place de contrôles par la police municipale sur la rte de St-Julien des cyclistes, trottinettes et autres deux roues qui roulent en sens inverse et sur les trottoirs

C. Rapport de commission

1. Rapport de la commission ad hoc sur le règlement du Conseil municipal
2. Rapport de la commission culture, sport et vie associative concernant le terrain de padel
3. Rapport de la commission culture, sport et vie associative concernant la zone de work-out
4. Rapport de la commission territoire, sécurité & mobilité concernant les îlots de fraîcheur

D. Propositions du Conseil administratif

1. Proposition de la création d'une maquette de la commune en blanc afin d'aider à la visualisation des aménagements futurs
2. Projet de délibération No 7-2026 - Règlement du Conseil Municipal de la commune de Perly-Certoux

3. Projet de délibération No 8-2026 concernant l'annulation de la délibération 6-2026 votée en février 2026 et la Cession de la sous-parcelle 1015C, d'une surface de 128 m² , par Mestral Immobilier SA, et son incorporation au domaine public
4. Demande pour étendre les 4 billets du SFC à d'autres sports
5. Demande d'une subvention de CHF 400.- pour Festiverbant- Rock à Compesières qui interviendra comme dépassement budgétaire
6. Demande d'une subvention de CHF 400.- pour la fête médiévale de Compesières qui interviendra comme dépassement budgétaire
7. Demande d'une subvention de CHF 300.- de l'ESS (Ecole Suisse de Ski) pour favoriser les journées de ski à CHF 1.- qui interviendra comme dépassement budgétaire
8. Demande d'une subvention de CHF 200.- pour le concours d'éloquence-2026 des écoles primaires de Suisse romande, qui interviendra comme dépassement budgétaire

E. Communications du Conseil administratif

1. Informations diverses
 - a. Engagement de M. Mark Jan-du-Chêne comme chargé de communication externe et responsable manifestations dès le 1^{er} mai 2026 à 100%
 - b. Retour concernant la séance avec la CE Carole-Anne Kast concernant les feux bleus et les sirènes
 - c. Information sur les critères communaux d'attribution du logement et de la délégation de la gestion de l'attribution à la régie
2. Réponses aux questions :
 - a. Porte PMR du préau
 - b. Servitudes sur le chemin de la Lissole

F. Propositions individuelles et questions

1. Motion de EPPC « Pour un meilleur accompagnement des seniors et des personnes en difficulté avec les outils numériques »

Pour Mme Bénédicte de Raemy, Présidente
Giuseppe Ungaro
Secrétaire